



A Créteil, le 8 septembre 2022
A l'attention du Président du
Conseil Départemental du
Val-de-Marne

Objet : Préavis de grève de 0 à 24h, le 15 septembre pour l'ensemble des agent.e.s administratifs des EDS.

Monsieur Le Président,

Depuis notre dernière rencontre, soit le 4 juillet, nous avons été très attentifs à l'évolution des négociations et réponses apportées à nos demandes liées à nos conditions de travail et salariales. L'été n'a pas tenu les promesses que nous attendions.

Nous vous renvoyons à notre précédent courrier du 15 juin (en PJ).

Parallèlement, nous avons pris connaissance des propositions que vous émettez concernant l'attribution de jours complémentaires de repos au titre de la reconnaissance de « jours de pénibilités ». Nous avons été très attentifs au nombre de jours ainsi qu'aux critères de pénibilités proposés pour chacun des métiers.

Si une avancée de 5 à 7 jours pour les agent.e.s en fonction administratives au sein des EDS a été effectivement concédée à l'issue de nos précédents échanges, nous restons, cependant, très insatisfaites d'une différence de traitement avec les autres agent.e.s des EDS éligibles, par ailleurs, au SEGUR. Cette différence traduit pour nous une méconnaissance ou un mépris assumé de nos professions et de notre réalité sur le terrain.

D'autant plus, depuis le 01 septembre 2022, date de la mise en place de l'expérimentation dans quatre EDS de l'instruction des aides financières en lieu et place des travailleurs sociaux sur poste découvert. Cette expérimentation confirme la complémentarité de nos missions et le report de charge de travail, en l'absence de recrutement d'agent.e.s bénéficiant eux-mêmes du SEGUR.

Nous avions pensé que nos échanges du 4 juillet 2022, avaient été suffisamment sincères, que vous aviez entendu et compris nos revendications. Or, il semble qu'il n'en est rien. Vous continuez de creuser les écarts entre les services, entre les agent.e.s au sein d'un même service.

Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire de vos propositions. L'heure est grave et nous attendons de réelles réponses et engagements de la part de notre employeur.

Nous portons les demandes suivantes :

- * L'ouverture de négociations pour les "oubliés du Sécur" avec pour objectif la mise en place d'une prime équivalente au SEGUR soit 183 euros avec rétroactivité au 01/04/2022 pour tous les agents exerçant leurs missions en EDS, à l'instar des collègues éligibles au CTI.
- * Le soutien par un courrier aux Ministres délégués
- *L'attribution de jours de repos complémentaires reconnaissant la pénibilité de l'ensemble des métiers au sein des EDS, de manière égale.

Face à cette grave situation, nous avons décidé de réagir, en déposant un préavis de grève de 0 à 24 h, le jeudi 15 septembre 2022, pour l'ensemble des personnels administratifs des EDS.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre, dans le cas de négociation.

La CGT du Conseil Départemental du Val de Marne

